

Position de Nathalie Steiner Collet

Je pense que des éléments importants doivent figurer dans ce document:

- la nécessité d'une réflexion interdisciplinaire face à chaque demande de suicide assisté / euthanasie, entre médecins, infirmières et autres professionnels impliqués
- l'appel en consilium doit s'adresser à une équipe interdisciplinaire de soins palliatifs
- des intervenants spirituels (pasteurs, prêtres ou autres désignés par le patient) doivent être proposés au patient car en effet, les souffrances spirituelles, l'absence de sens, d'espoir constituent une source importante de demandes de suicide assisté/euthanasie
- l'importance du soutien à la famille et aux proches face à une telle demande
- la nécessité de développer l'offre en soins palliatifs, extrêmement limitée à Genève, où nous n'avons pas de réelle équipe mobile de soins palliatifs à domicile, la formation des professionnels (cf recommandations de la SSMSP), et l'utilisation des ressources existantes.

Par ailleurs, et fondamentalement, je ne peux souscrire pleinement à ce document dans le fond, et dans sa position du "suicide assisté d'exception", malgré notre cadre juridique Suisse, car il n'est pas synonyme de bonne pratique:

- il transgresse un interdit fondateur de toute société humaine, porteur de dangers incalculables dans une société qui réfléchit aux modes de rationnement des soins
- la notion d'autonomie doit être discutée et mise en perspective dans ces situations de souffrance intense qui "sidèrent" le patient, potentiellement aussi sa famille, ses proches et les soignants, ce qui nécessite temps et attention pour qu'un projet de vie, même très limitée dans le temps, puisse s'élaborer
- comme l'ont écrit D. Jaulmes et al. dans *Médecine Palliative* 2004;3:107-8 "L'homme ne se réalise pas dans la solitude. La sollicitude que nous avons les uns pour les autres est le fondement de la dignité humaine, bien plus que la prétendue maîtrise de son avenir".

Nathalie Steiner Collet